

## Exercice 2010 - Budget annexe du service de l'Assainissement - Affectation du résultat de l'exercice 2009 en application de la nomenclature M49

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :** L'instruction budgétaire et comptable M49 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2009 du Budget annexe Assainissement a été le suivant :

### ↳ Section d'investissement

• solde des réalisations 2009 :	2 033 426,04 €
• solde des restes à réaliser 2008 :	<u>- 3 139 612,00 €</u>
	- 1 106 185,96 €

Le programme d'équipement 2009 fait apparaître au 31 décembre 2009 un besoin d'autofinancement de 1 106 185,96 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2009.

### ↳ Section d'exploitation

• Résultat d'exploitation du budget 2008 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2009 : (6 023 377,74 € - 3 044 291,14 €)	2 979 086,60 €
• résultat d'exploitation de l'exercice 2009	<u>1 585 220,77 €</u>
Excédent de clôture 2009 :	4 564 307,37 €

### Affectations :

• Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2009	<b>1 106 185,96 €</b>
• Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2010	<b>3 458 121,41 €</b>

En section de fonctionnement, une somme de 1 023 790 € sera affectée sur les lignes suivantes :

- 280 676 € sur la ligne 65.654.36200 pour des créances irrécouvrables concernant les sociétés CURIEN (186 256 €) et SICA GAB (94 420 €)
- 743 114 € sur la ligne 042.6811.36200 pour les dotations aux amortissements.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation au budget annexe assainissement disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 2 434 331,41 €. Ces disponibilités serviront à financer des investissements importants en cours de programmation dans le cadre du programme de dépollution par temps de pluie (boulevard Diderot, secteur Lanchy et centre de tri...).

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe du service de l'Assainissement tels que définis ci-après :

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 033 426,04
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des reports		1 106 185,96
<b>Total investissement</b>			3 139 612,00
65/654 CS 36200	Pertes sur créances irrécouvrables (SICA GAB)	94 420,00	
65/654.98005 CS 30300	Pertes sur créances irrécouvrables dépollution par temps de pluie (CURIEN)	186 256,00	
042/6811 CS 36200	Dotations aux amortissements	743 114,00	
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		4 564 307,37
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2009		- 1 106 185,96
<b>Total fonctionnement</b>		1 023 790,00	3 458 121,41

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 (1 abstention) et n° 3 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

### Résultat d'exécution du budget 2009

Assainissement	Résultat à la clôture de l'exercice 2008 (1)	Part affectée à l'investissement 2009 (2)	Résultat de l'exercice 2009 (3)	Résultat de clôture 2009
Investissement	2 617 382,86		- 583 956,82	2 033 426,04 (1) + (3)
Exploitation	6 023 377,74	3 044 291,14	1 585 220,77	4 564 307,37 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	<b>8 640 760,60</b>	<b>3 044 291,14</b>	<b>1 001 263,95</b>	<b>6 597 733,41</b>

## Résultat de l'exercice 2009

Assainissement		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	10 193 451,14	10 153 363,00	20 346 814,14
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	7 445 363,09	9 549 852,98	16 995 216,07
Réduction de titres	C	186 255,59	134 655,46	320 911,05
Recettes nettes	D = B - C	7 259 107,50	9 415 197,52	16 674 305,02
Restes à réaliser	E	1 496 961,00		1 496 961,00
<b>DÉPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	12 810 834,00	10 153 363,00	22 964 197,00
Engagements	G	12 553 137,15	7 929 086,74	20 482 223,89
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	7 916 564,15	7 929 086,74	15 845 650,89
Annulation de mandats	I	73 499,83	99 109,99	172 609,82
Dépenses nettes	J = H-I	7 843 064,32	7 829 976,75	15 673 041,07
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	4 636 573,00		4 636 573,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J		1 585 220,77	1 585 220,77
Déficit	J-D	- 583 956,82		- 583 956,82
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			
Déficit	K-E	- 3 139 612,00		- 3 139 612,00

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.